

Créer une entreprise de location de voiture

Description

Créer une entreprise de location de voiture nécessite une préparation minutieuse et un certain nombre d'investissements. C'est un projet qui séduit particulièrement les passionnés de l'automobile. Mais il présente aussi bien des avantages que des inconvénients. Et il est plus simple à réaliser lorsque l'on dispose des qualifications nécessaires à l'exercice de l'activité. Avant de se lancer, mieux vaut se mettre au courant des démarches et formalités à accomplir et de la réglementation à respecter.

En étant bien informé, le fondateur de l'entreprise effectuera les meilleurs choix, en fonction de ses ambitions. Par exemple, il saura opter pour la [forme juridique](#) adaptée à ses objectifs.

[Créer mon entreprise en ligne](#)

Une entreprise de location de voiture, qu'est-ce que c'est ?

C'est une entreprise dont l'activité consiste à mettre à la disposition de particuliers ou de professionnels louer des voitures **pour une certaine durée**. Quel que soit son statut juridique (SARL, [SASU](#), etc.), elle peut proposer des prestations complémentaires telles que la :

- Carte carburant ;
- Location d'un GPS ;
- Mise en place d'accessoires (chaînes à neige, siège enfant, etc.).

Des entreprises de location de voiture exercent même des **activités annexes** parmi lesquelles on peut citer la :

- Réparation de véhicules ;
- [Vente de voitures](#).

Par ailleurs, certaines se concentrent sur une clientèle spécifique ou choisissent de louer un **type de véhicule en particulier**. En effet, elles préfèrent mettre en location des voitures sans permis ou des :

- Utilitaires ;
- Véhicules de collection ;
- Voitures de luxe.

Quels sont les avantages et inconvénients de créer une entreprise de location de voiture ?

Créer une entreprise de location de voiture est un projet attrayant. Cependant, ce dernier **ne présente pas que des avantages**. En effet, il a également son petit lot d'inconvénients qu'il convient de connaître.

Avantages

Créer une entreprise de location de voiture constitue une idée de business intéressante, qui permet surtout d'évoluer dans un secteur qui n'a de cesse **de se réinventer**. Avec les innovations marketing et technologiques, celui-ci a vocation à rester porteur.

Inconvénients

En créant une entreprise **de location de voiture**, une personne doit en revanche :

- Trouver les moyens de se faire une place dans un marché encombré ;
- Prévoir d'importants investissements.

Quelles sont les qualifications nécessaires à la création de l'entreprise ?

Pour pouvoir mener à bien l'activité de location de voiture, l'idéal serait de **détenir un BTS en tourisme**. Le projet de [création d'entreprise](#) a plus de chances d'aboutir si son promoteur a suivi une formation de conseiller en voyages. Et des expériences dans les métiers de l'hôtellerie et de la restauration sont un atout.

Bon à savoir : aucune formation n'est particulièrement dédiée à la profession. En effet, la création d'une entreprise de location de voiture sans diplôme reste possible.

Dans tous les cas, le projet nécessite également d'avoir des **connaissances solides** en matière de :

- Gestion d'entreprise ;
- Relation client.

La **maîtrise de diverses notions**, telles que les éléments financiers et le suivi des KPI, est aussi essentielle pour développer une activité pérenne.

Quelles sont les étapes à suivre pour créer une entreprise de location de voiture ?

La création de l'entreprise **s'effectue en plusieurs étapes**. Avant de créer la structure, l'entrepreneur doit réaliser une [étude de marché](#) et un business plan pour qu'il puisse prendre ensuite les meilleures décisions. C'est seulement après qu'il pourra accomplir d'autres démarches telles que la :

- Recherche de financement pour concrétiser le projet ;
- Création d'un site Internet ;
- Recherche d'un local commercial.

Étude de marché

La réalisation de cette démarche permet de vérifier si la zone géographique souhaitée est bien adaptée au projet. Grâce à l'étude de marché, il devient également plus facile d'estimer la taille de la flotte. Elle **consiste à analyser l'offre et la demande**. En effet, elle donne la possibilité de s'informer sur :

- Les concurrents directs et indirects ;
- Les prix sur le marché ;
- L'importance du flux touristique ;
- Les attentes des clients en matière de services.

En somme, l'étude de marché **sécurise le projet**. Elle permet de cerner le profil des futurs clients et surtout de vérifier :

- La pertinence, la viabilité et la solidité du projet ;
- L'existence d'une opportunité commerciale réellement intéressante.

Après l'avoir réalisée, l'entrepreneur obtiendra alors des **informations importantes**

telles que :

- Les catégories de véhicules les plus recherchées ;
- Les motifs de réservation les plus courants ;
- La durée moyenne de réservation ;
- La distance moyenne parcourue avec les voitures.

À l'aide de cette démarche, il peut procéder aussi plus facilement à la :

- Détermination de l'emplacement idéal et des conditions tarifaires ;
- Validation ou modification du concept.

Identification des besoins matériels et humains

En identifiant les besoins matériels, l'entrepreneur connaîtra le montant de **l'investissement initial**. La démarche consiste principalement à déterminer :

- La taille de la flotte de véhicules ;
- Le mode de financement à adopter.

Bon à savoir : pour l'acquisition de la flotte, se renseigner auprès des crédits-bailleurs et concessionnaires est une étape indispensable.

Outre la flotte, le **local de l'entreprise** doit être équipé également de :

- Matériels informatiques ;
- Équipements de bureau.

Au sujet des **besoins humains**, l'entreprise de location de voiture a besoin d'un personnel pour :

- Accueillir les clients et enregistrer les commandes ;
- Effectuer l'état des lieux des voitures et remettre les clés ;
- Réaliser les tâches administratives ;
- Gérer la partie marketing.

Création d'un plan marketing

Cette étape est plus facile à accomplir pour le franchisé. L'entrepreneur aura à s'appuyer tout simplement sur la stratégie de distribution que le réseau a mise en place. Pour une entreprise indépendante, la démarche devient **plus complexe** parce que la majorité des réservations de voiture s'effectuent à distance alors que la marque

souffre souvent d'un manque de notoriété. Pour remédier à la situation, il faudra :

- Démarcher des agences de voyages indépendantes ;
- Démarcher des comparateurs de prix sur Internet ;
- Faire de la publicité en ligne.

Élaboration d'un business plan

La réalisation de cette étape est fortement conseillée si de réelles opportunités commerciales **existent sur le marché**. En rédigeant un [business plan](#) avec rigueur, l'entrepreneur trouvera un modèle rentable sur le long terme. En effet, le document donne la possibilité de déterminer les équilibres financiers de la future entreprise. Il comprend des données chiffrées pouvant servir à convaincre les partenaires financiers de la viabilité du projet. Parmi celles-ci, on distingue :

- Les coûts généraux (cotisations d'assurance, entretien des voitures, etc.) ;
- Les revenus (tarifs de location par exemple) ;
- Le besoin de financement (achat de véhicules au démarrage de l'activité).

À noter : outre le besoin de financement, le prévisionnel financier met en avant le potentiel de rentabilité de l'entreprise de location de voiture.

Contenant également une partie rédigée, le business plan décrit le projet de **création de l'entreprise en détail**. Il expose à la fois les :

- Points forts ;
- Risques liés au lancement de l'activité.

Il convient de souligner que l'entrepreneur a le choix de **demander l'accompagnement** d'un professionnel pour réaliser cette démarche sans encombre. Il peut utiliser également un logiciel de business plan pour lui faciliter la tâche dans la rédaction du document et éviter qu'il commette des erreurs de mise en forme. L'outil s'occupe pour lui des aspects comptables.

Recherche de financements

L'étape suivante consiste à **compléter l'apport en fonds propres** par un financement bancaire. Pour financer la flotte par crédit-bail ou LLD, l'entreprise de location de voiture a la possibilité de solliciter l'aide d'un établissement spécialisé. Selon sa situation, elle a droit également à des aides de la part des pouvoirs publics. En effet, elle peut bénéficier :

- D'un allègement de charges ;
- D'un crédit d'impôt ;
- D'une subvention.

Bon à savoir : le leasing peut être une solution intéressante pour financer une partie de la flotte. Il permet de renouveler de manière plus simple et régulière les voitures.

Achat ou location d'une flotte de voitures

Pour démarrer son activité, l'entrepreneur peut **acheter ou louer une flotte**. Cette étape de la création de l'entreprise s'effectue après une étude minutieuse de ses capacités de financement. Cette dernière permet surtout de déterminer :

- Le type de voiture à acquérir (utilitaire, SUV, etc.) ;
- Le mode d'acquisition à adopter ;
- Le nombre de véhicules à acheter ou à louer.

Location

La location procure plusieurs **avantages à l'entrepreneur**, même s'il ne sera pas propriétaire des véhicules en choisissant cette option. Elle nécessite à la fois moins :

- D'investissements ;
- De démarches administratives.

Achat

Cette solution présente autant **d'avantages que d'inconvénients**. En effet, elle permet de :

- Choisir plus librement les marques et les modèles ;
- Réaliser des économies.

En revanche, elle nécessite souvent **une capacité d'emprunt plus importante**. De

plus, elle entraîne un certain nombre de formalités administratives.

Création d'un site web

La conception d'un site Internet compte parmi les **investissements nécessaires** à la création de l'entreprise de location de voiture. Elle permet non seulement de se faire connaître, mais également de :

- Présenter les services ;
- Recevoir des réservations en ligne ;
- Faciliter le contact avec la clientèle.

Recherche d'un local commercial

Le lieu doit idéalement :

- Être bien visible et adapté à l'exercice de l'activité ;
- Être suffisamment spacieux pour contenir la flotte ;
- Avoir des places de parking et être facilement accessible ;
- Se trouver à proximité d'une zone souvent fréquentée par les clients potentiels (aéroport, gare, etc.) ;
- Comprendre un local technique pour entretenir et maintenir les voitures.

Faut-il créer l'entreprise sous franchise ou en indépendant ?

L'entrepreneur peut **opter pour un exercice individuel**. S'il préfère créer l'entreprise de location de voiture [sous franchise](#), il doit penser à :

- Consulter des sites de franchiseurs ;
- Comparer les offres existantes sur le marché.

Sous franchise

La franchise présente un certain nombre d'avantages **non négligeables** parmi lesquels on distingue :

- Une forte notoriété ;
- Un savoir-faire ayant déjà fait ses preuves ;
- Le partage des investissements ;

- Un début d'activité encadré et facilité.

En revanche, le franchisé est contraint de respecter de nombreuses **obligations et normes** imposées par le franchiseur. Celles-ci concernent :

- Les méthodes de commercialisation ;
- Le conditionnement des produits ;
- Les types de produits à vendre.

De plus, l'entreprise franchisée doit réaliser un **investissement plus important**, en raison de l'existence :

- D'un droit d'entrée ;
- D'un apport personnel pouvant s'élever jusqu'à 100 000 euros ;
- De normes à respecter ;
- De redevances à payer.

À noter : le montant de l'investissement peut varier de manière considérable selon la renommée du franchiseur.

En indépendant

Si l'entrepreneur accorde une grande importance à l'indépendance dans la gestion du commerce et la prise de décision, cette option lui convient mieux. Mais, il devra trouver des moyens de se faire une place sur le marché, sans l'appui d'un réseau de renom. Ce choix est plus risqué étant donné la **concurrence qui règne dans le secteur**. Pour se distinguer des concurrents, mieux vaut se spécialiser, par exemple sur la location de :

- Voitures d'époque ;
- Véhicules économiques ;
- Têtes de cortège ;
- Automobiles sportives ;
- Voitures familiales.

Quelles sont les principales formalités de création de l'entreprise ?

Le choix de la forme juridique compte parmi les principales formalités de création de l'entreprise. L'immatriculation en fait également partie. Pour gagner du temps,

l'entrepreneur peut louer les services d'un professionnel dans **le domaine pouvant s'en charger** à sa place.

Choix de la forme juridique

La **SARL**, la **SAS** et leurs [versions unipersonnelles](#) sont toutes compatibles avec l'activité de location de voiture. De plus, leur création permet de séparer clairement le patrimoine personnel de l'entrepreneur de celui de l'entreprise.

La [SARL](#) est la forme juridique la plus choisie **pour créer une entreprise de location de voiture**. Elle présente l'avantage de protéger le patrimoine personnel du gérant en cas de difficultés financières, en plus de permettre la concrétisation du projet à plusieurs (2 à 100 associés).

À propos de la [société par actions simplifiée](#), elle est surtout appréciée pour le fait qu'elle accorde une grande liberté statutaire aux actionnaires. De plus, les présidents des SAS et des SASU sont rattachés au régime de la Sécurité sociale des assimilés salariés.

Il convient de souligner que la micro-entreprise n'est pas adaptée **à la location de voiture**, le régime ne permettant ni d'amortir les investissements ni de récupérer la TVA sur les achats. En effet, elle propose un modèle économique non rentable pour ce type d'activité.

Bon à savoir : le fondateur de l'entreprise de location de voiture peut faire appel à un expert en droit des affaires pour le guider dans son choix.

Immatriculation

Les démarches à suivre dépendent surtout **de la forme juridique** choisie. Mais dans tous les cas, le fondateur de l'entreprise sera tenu de :

- Rédiger les statuts de l'entreprise, pour les sociétés ;
- Compléter le formulaire de demande d'immatriculation en ligne, sur le guichet unique de l'INPI et joindre les pièces justificatives nécessaires.

Le dossier en question comprend généralement :

- Le formulaire adéquat ;
- Les statuts en deux exemplaires ;
- La copie d'une annonce légale (avis de constitution publié dans un support

- d'annonces légales) ;
- Un certificat de domiciliation ;
- Une copie de la carte d'identité du fondateur de l'entreprise ;
- Une attestation de non-condamnation.

Quelle est la réglementation à respecter lors de la création d'une entreprise de location de voiture ?

En décidant de concrétiser le projet, l'entrepreneur se trouvera dans l'obligation de souscrire une [assurance responsabilité civile](#) qui couvre en même temps :

- Les dégâts corporels et matériels pouvant être provoqués ou subis par les clients ;
- Le vol des voitures louées ;
- Les dommages causés aux véhicules.

Une fois l'entreprise constituée, il sera tenu également de mettre la clientèle au courant **des conditions générales de la location**. En effet, elles doivent être affichées dans le lieu d'accueil. Dans le cas où l'offre serait proposée uniquement en ligne, l'entrepreneur peut porter ces informations à la connaissance des clients par voie électronique. D'autre part, il a l'obligation de leur [fournir un devis](#) avant de conclure tout contrat. Le document comporte des mentions obligatoires telles que :

- Les coordonnées de l'entreprise ;
- La durée de validité du devis ;
- Le prix unitaire ;
- Le prix HT et TTC.

Avant chaque location, le chef d'entreprise doit également :

- Effectuer l'état des lieux de chaque voiture ;
- Demander un dépôt de garantie aux clients.

À noter : il peut même exiger une avance sur location pour garantir le paiement de la location.

FAQ

Comment bien gérer une entreprise de location de voiture ?

Avant même d'entamer le projet, il est important de prendre le temps de bien lister ses avantages et ses inconvénients. En créant l'entreprise, il faudra également :

- Choisir le bon format de location ;
- Construire la flotte automobile ;
- Bien planifier les tâches quotidiennes ;
- Assurer la bonne tenue des dossiers.

L'activité de location de voiture est-elle bénéfique pour les consommateurs ?

Louer une voiture permet à un grand nombre de personnes de se détacher de certaines obligations liées à l'achat d'un véhicule. De plus, cette solution leur donne la possibilité de réaliser des économies substantielles. C'est pour cette raison qu'elles sont nombreuses à souscrire un contrat de location.

Comment ouvrir une société de location de voitures de luxe ?

Le fondateur de la société doit avoir un permis de conduire pour pouvoir en ouvrir. Il faut également qu'il ait le droit de gérer une entreprise. Avant de se lancer dans la location de voiture de luxe, il convient de réaliser une étude de marché pour vérifier la pertinence du projet.